



**Message du Maire de La Possonnière,
Vendredi 20 février 2026,**

A l'occasion des prises de contact avec les familles résidant dans le val de Saint-Georges, des habitants ont pris la décision d'évacuer.

En raison de la crue en cours qui perdure et qui s'aggrave, nous avons décidé, avec mes collègues des communes de Champtocé-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Georges-sur-Loire, de procéder à une évacuation demain 21 février, à compter de 10.30.

En effet, alors que nous sommes en vigilance rouge depuis plusieurs jours, la cote de la Loire pourrait atteindre les 6 mètres dès samedi, dépassant le niveau de la crue de 1995. Un risque de coupure d'électricité est possible et la multiplication des difficultés est à craindre ce week-end (systèmes d'assainissement par exemple). Il existe également un risque de brèche dans la digue pouvant conduire à une montée des eaux dans le val.

Les services de secours sont extrêmement mobilisés compte tenu des crues en cours sur de très nombreux cours d'eau.

Dans ce contexte dégradé, les conditions d'évacuation doivent donc être anticipées pour éviter des interventions d'urgence plus risquées.

Après de nombreux échanges, je crois donc qu'il nous faut prendre conscience collectivement de la gravité de la crue que nous vivons en 2026.

C'est pourquoi, j'ai pris la décision d'évacuer le val. Je prends cette décision en pleine responsabilité, dans l'intérêt des habitants, de votre sécurité et de celle des secouristes.

Si vous ne souhaitez pas évacuer, vous devez impérativement contacter la mairie de La Possonnière à partir du samedi 21 février à 8h aux numéros suivants :

- **02 41 72 20 75 ou 06 63 86 38 89**

Si vous avez une solution d'hébergement chez des amis ou de la famille, vous devez obligatoirement vous présenter au Ponton à partir de 10h30 pour signaler votre lieu de résidence temporaire.

Si vous êtes dans une situation de fragilité ou d'incapacité de vous déplacer, vous devez contacter le 18 (SDIS) pour que votre situation soit évaluée, comme le degré d'urgence et pour organiser votre prise en charge et pour, le cas échéant, vous évacuer et vous conduire au point d'accueil suivant :

- **Le Ponton, 14 rue de Landeronde, 49 170 La Possonnière**

Merci de préparer dès à présent vos effets personnels et de prendre toutes les dispositions nécessaires (papiers d'identité, médicaments et ordonnance, tenue de rechange, ...).

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre sens des responsabilités face à cette situation, d'une exceptionnelle gravité.

Le Maire de La Possonnière, Jacques GENEVOIS

